

Article

Les professionnels du contrôle d'accès se constituent en syndicat



Février 2020

Les professionnels du contrôle d'accès se constituent en syndicat

« **Smart Physical Access Control** » (SPAC) vient d'être créé à Aix-en-Provence pour représenter et défendre les intérêts des entreprises spécialisées dans le contrôle des accès physiques, notamment en matière de sécurité et de normalisation.



« Dans notre domaine, il est important de ne pas laisser l'initiative des normes aux Etats-Unis mais de proposer une alternative d'origine européenne. Nous avons décidé de l'impulser », explique Vincent Dupart, président de STid à Gréasque et président du tout nouveau syndicat professionnel « Smart Physical Access Control » dont les statuts constitutifs viennent d'être déposés.

Une quinzaine d'adhérents s'y associe déjà, issus de sociétés comme Advantages Sécurité, TIL Technologies (groupe Vitaprotech), Elylog, CTE-RFID-Consult ou de structures comme le **pôle de compétitivité Safe Cluster**, Eurosmart, spécialisé dans la sécurité digitale, l'**Alliance pour la confiance numérique (ACN)** ou l'**Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)**. Objectif : « créer une véritable force et puissance européenne en matière de sécurité physique et logique en fédérant les acteurs experts du marché et en développant un meilleur protocole pour plus de sécurité et d'interopérabilité ».

Sa naissance est motivée notamment par un contexte réglementaire en pleine évolution pour lutter contre les cybermenaces et cyberattaques, avec la mise en place des Opérateurs d'importance vitale (OIV) dans le cadre de la Loi de programmation militaire en France, de la directive européenne NIS (Network and Information Security) demandant aux Etats membres de définir leurs Organismes de services essentiels (OES), du RGPD (Règlement général pour la protection des données) et du décret de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) sur l'authentification biométrique pour le contrôle d'accès physique ou encore des schémas de certification liés à la mise en œuvre du European CyberAct.

Alternative européenne

Dans cette constitution progressive d'une politique industrielle sur la cybersécurité, SPAC vise à promouvoir le savoir-faire français et européen sur la sécurisation de bout en bout des solutions de contrôle d'accès physique aux bâtiments exigeant un haut niveau de sécurité physique et logique. Il souhaite faire du protocole de communication sécurisé SSCP (Smart Secure Communication Protocol) un standard européen et une alternative plus sûre que le protocole d'origine américaine OSPD (Open Supervised Device Protocol) porté par la SIA (Security Industry Association). Ce protocole SSCP garanti par cryptage la confidentialité des données entre l'outil d'accès personnalisé détenu par un salarié, un résident (badge, carte, téléphone mobile intégrant par exemple ses données biométriques...), le terminal sans contact qui le lit à l'entrée du lieu (bureaux, parking...) et le système d'information de l'entreprise ou de l'immeuble qui authentifie le porteur et lui autorise l'accès.

Créé par STID et ouvert, il est basé sur des algorithmes de sécurité publique pour garantir fiabilité, transparence et pérennité. « Plus transversal, il permet aux entreprises de conserver une certaine autonomie et indépendance dans la gestion de leur sécurité, souligne Vincent Dupart. Nous voulons aller chercher d'autres acteurs pour grimper à terme à 30 ou 40 adhérents. Nous avons déjà noué un partenariat avec un bureau de certification spécialisé dans les technologies d'identification afin qu'il puisse garantir la conformité du protocole ». Un SPAC Center est également envisagé pour favoriser les partages d'expériences entre les membres.